

MYRIAM REVAULT D'ALLONNES

Où sommes-nous quand nous ne sommes pas du monde ?

On découvre un jour, il y a plus de deux siècles, que, livré à ses instincts et à ses passions, « l'homme était un loup pour l'homme. » Loin de retirer un quelconque agrément de la vie en compagnie, chacun n'avait d'autre souci que de détruire ou de dominer autrui. Dans une telle situation, que l'on qualifia d'« état de nature », le plus fort n'était jamais assuré de pouvoir le rester et le plus faible avait tout à craindre d'un probable agresseur. Habitée par le risque perpétuel d'une mort violente, la vie de l'homme était solitaire, besogneuse, pénible, quasi animale et brève. On ne pouvait rien imaginer de pire que cette humanité sans maîtres qui ignorait l'autorité de la loi, le juste et l'injuste, le bien et le mal. Il fallut donc, pour assurer la survie, la paix et la tranquillité du genre humain, sortir de cette triste condition, changer de manière d'être et s'en remettre à un pouvoir qui le tiendrait en respect et lui permettrait de développer ses activités industrieuses dans la paix et la sécurité.

Cette histoire raconte l'avènement des Temps Modernes et l'instauration du règne du Droit. Elle raconte comment, par le biais d'un pacte fondateur, naît l'État qui rompt avec le désordre invivable de la nature, comment se contrôle et s'apaise la violence naturelle. Et même si la peur de la mort fonde, plus que la raison, l'autorité du pouvoir, reste que l'individu, à l'avant-scène de cette histoire, se trouve maintenant à l'abri des vieux, des mythiques fléaux. La peur est désamorcée, on peut échanger des mots et des gestes qui ne sont plus seulement de haine, de violence, de cruauté mais aussi de reconnaissance.

L'histoire a une suite et elle est belle : elle parle de l'homme comme d'un être qui, en tant que tel, en tant qu'il est tout simplement *humain*, doit disposer de garanties inaliénables, solennellement assurées. Elle tient donc en une déclaration relative à ce nouvel ordre. On y proclame que tous les hommes naissent libres et égaux en droit, que tous ont un droit égal au bonheur et à la sécurité et

que tous, s'ils en disposent, pourront mener une vie pleinement humaine, une vie qui mérite véritablement ce nom et ne soit pas seulement une survie besogneuse et précaire. Ces droits – qu'on appelle les *droits de l'homme* – sont attachés à l'humanité de l'homme (à son « humanité ») et non à des caractéristiques contingentes. Ils ne dépendent ni des lieux, ni des temps, ni des circonstances, encore moins des privilèges ou des origines... Chacun, parce qu'il est homme, a le droit de vivre, d'aller et venir, de ne pas être torturé, de ne pas subir de traitements inhumains et dégradants, de ne pas faire l'objet d'un trafic d'organes, de ne pas être réduit en servitude ni au travail forcé, etc.

C'est donc *l'être humain en tant que tel* dont la protection est assurée par ce nouvel ordre. L'homme à l'état pur, *skinned*, dénudé, pelé, épiluché, dépouillé tel un lapin de ses peaux superfétatoires, celles qui en quelque sorte s'attachent à des situations particulières. Si nous raisonnons *a contrario*, l'argument est le suivant : le soldat en guerre peut être privé de son droit absolu à vivre puisqu'il en fait le sacrifice à l'État, le criminel peut être privé de son droit absolu à la liberté s'il est condamné à la prison, le citoyen peut, en temps de crise, être privé de son droit au bonheur. Sont-ils pour autant privés des Droits de l'Homme ? Assurément non. D'autant que même si certains de ces droits, momentanément, ne s'exercent pas (ou peu), ils n'en continuent pas moins à être garantis. Car ce qui est sacré, au regard de cette belle histoire, c'est l'Homme avec un grand H, l'homme réduit à l'abstraite nudité de l'être humain et rien qu'humain. L'homme sans pelures.

Aujourd'hui : autres temps, *Skimmer* nous raconte une autre histoire, à rebours. Sur la surface de la terre sont apparues et se sont multipliées des tribus errantes, des masses humaines, des hordes réduites à cette abstraite nudité dont on avait solennellement prononcé le caractère sacré. Privées de résidence, de statut juridique, de travail et de moyens de subsistance, elles vont et viennent, elles se déplacent, elles fuient. Elles traversent des montagnes, plus souvent des bras de mer : la Manche, l'Adriatique, Gibraltar. Elles passent, non pas au sens noble du passage – de l'expérience qui se transmet – mais au contraire de ce qui s'efface et ne laisse aucune trace sinon celles des invasions barbares. Le Passeur n'est ni Moïse faisant traverser la Mer Rouge à son peuple ni celui qui fraye ou trace le chemin d'un monde à l'autre, d'un temps à l'autre. Il a une organisation, des filières, un réseau, une mafia. Il est ce halo menaçant, arbitraire, source d'angoisse, Satan

tout aussi anonyme que les misérables hères dont dispose sa toute-puissance : on dit qu'il fend l'air de sa cravache au clair de lune dans les docks, qu'il traverse les nuées épaisses et noires dans une limousine entourée de flammes... Et ces misérables, qui sont-ils ? Personne : on a déchiré leurs cartes d'identité, arraché les plaques d'immatriculation de leurs véhicules, confisqué leurs passeports. Ils n'ont plus de nom sinon ceux qui associent pêle-mêle tous les signifiants de l'exil ou récapitulent la sémantique des « flux migratoires » : Rachid, Yakov, Leïla, Mani. *Skinner* est peuplé d'ombres fantomatiques, de lumière blafarde, de corps enchevêtrés dormant dans des hangars, d'une attente infinie, d'une absence de passé et d'avenir. « Abandonne tout espoir, toi qui pénètres ici. » Abandonne aussi tout souvenir et tout regret. L'histoire, la mémoire n'ont plus cours. On n'éprouve qu'une chose : c'est qu'on est déjà mort.

Comment, dans ce monde ordonné qui a effacé la barbarie de l'ancien état de nature et garanti aux hommes les droits imprescriptibles liés à leur condition naturelle, a-t-on pu voir disparaître à ce point la computation du temps, les balises de l'espace et les repères de l'action ? Car, à suivre la trame du mythe fondateur plus haut évoqué, ce sont bien là les conquêtes irréversibles de cette modernité qui prétendait assurer à l'homme une place éminente, voire une position triomphante : maître et possesseur de lui-même et de la nature.

Retour à l'origine : le monde, à l'évidence, ne voit plus rien de sacré dans ces nouveaux barbares, nés du sein même de son ordre, réduits au dénuement absolu. Alors que leur situation devrait précisément requérir cette instance qui a déclaré l'humanité de l'homme inaliénable, imprescriptible, inhérente à sa « nature » et antérieure à ses divers accidents. Sans doute le grand malheur de ces êtres dépouillés de leurs peaux – au fond du hangar pend, comme une carcasse de boucherie, un corps d'homme sanguinolent – n'est-il pas tant d'être privés de la liberté, de la quête du bonheur ou de l'égalité devant la loi mais du *droit d'avoir des droits*, autrement dit de la possibilité d'être – de devenir – humains par appartenance à une communauté. Sans doute y avait-il dans cette belle proclamation des Droits de l'Homme à l'état pur une faille originelle : celle qui consistait à voir dans l'humanité une « abstraction », une « substance » indifférente à ses « accidents ». En réalité, l'humanité de l'homme ne se réduit pas à un donné naturel, elle n'est pas ce qui demeure, immuable, après qu'aient disparu les qualités et les

liens spécifiques qui avaient précisément arraché l'homme à l'ordre de la nature. L'humanité de l'homme n'est pas un reste, elle est inséparable de l'appartenance à un monde commun. À preuve, sur la grande scène du monde errent aujourd'hui des êtres faits de ce reste parce que privés de monde. Dans ces entrepôts, ces hangars vivent (?) des hommes inutiles, des échantillons interchangeables de l'espèce humaine, dépeçables en organes, des hommes *superflus*, abandonnés du monde parce que privés d'une place *dans* le monde. *Où* sommes-nous quand nous ne sommes pas du monde? Nulle part. *Qui* sommes-nous quand nous n'habitons pas le monde? Personne.

Juin 2002